

LISTE DES PARTICIPANTS

- Erwan Le Meur : Président CPG
- Naïma Mansouri : CPG
- Marceau Quantin : CPG
- Kris Danaradjou : PORTS DE PARIS
- Jean Plateau : PORTS DE PARIS
- Bruno Deviercy : ALCON
- Florence Boutmy : CEMEX
- Benedicte Renhas : CEMEX
- Yvane Quintec : CLASS'ROUTE
- Didier Jolly : DB SCHENKER
- Laure Pernodet : DB SCHENKER
- Guillaume Touvet : ELIS
- François-Xavier Lecointre : GRANDS MOULINS DE PARIS
- Louis Bonnefon : MARFRET
- Gildas Monjoin : OGAM
- Maxime Antonini : PAPREC
- Alain O'Jeanson : PARIS TERMINAL
- Sabine Terneaud : PORTOBELO
- Mathieu Gaborit : SOLVALOR
- Robert Laurent : SUEZ
- Olivia Isorni : SUEZ RR IWS MINERAL
- Nicolas Becue : TOTAL
- Christian Gabin

ORDRE DU JOUR

- 1) Validation du PV de la réunion du 17 janvier 2020 et du 15 mai 2020
- 2) Activité du port - nouveaux arrivants et départs
- 3) Rapprochement avec Limay et Nanterre
- 4) Besoin en transport et restauration sur le port
- 5) Nouvel adhérent à la CPG : Portobelo
- 6) Impayés 2019
- 7) Cotisations 2020

1. Validation du procès-verbal de la réunion du 17 janvier 2020 et du 15 mai 2020

Les procès-verbaux des réunions du 17 janvier 2020 et du 15 mai 2020 ont été adoptés à l'unanimité.

2. Activités du port - nouveaux arrivants et départ

Départ de l'actuel directeur du port de Gennevilliers : Kris Danaradjou à la mi-juillet, qui va être nommé DG du port du Havre. Intérim assuré à Gennevilliers par Jean Plateau dans l'attente de sa possible nomination à la tête du port d'ici septembre 2020.

Les événements prévus durant le printemps 2020 seront surement reprogrammés à l'automne 2020 si le contexte sanitaire le permet :

- La journée du port serait planifiée fin septembre-début octobre, afin d'inviter les nouveaux conseillers municipaux et intercommunaux. Le but est de nouer des contacts avec les équipes tout juste élues, et de faire découvrir et comprendre l'intérêt stratégique que représente le port.
- La journée portes-ouvertes à destination des Gennevillois devrait être organisée d'ici la fin septembre. Il faudra cependant prendre en compte que les Journées du Patrimoine ont lieu

à la mi-septembre et que les Journées de l'architecture se déroulent courant novembre. Il faut donc éviter tout doublon.

- La direction communication HAROPA a donné son accord pour reprendre les croisières fin août si les mesures sanitaires le permettent.

Le maire de Gennevilliers a été réélu dès le 1er tour. Pas de changement majeur à la tête de la ville, mais le chargé municipal du port sera modifié, du fait du départ à la retraite de Monsieur Hourson.

Beaucoup de mouvements d'entreprises sont à prévoir sur le port jusqu'en 2022 car de nombreuses conventions arrivent à leurs termes. Trois appels à projets lancés :

- Sur le môle central
- Sur l'emplacement de Veolia Opselia côté « petits marais »
- Sur l'emprise de MGF. Entrepôts historiques présents avant la création du port, qui laissent 6 hectares de libre. Idéalement pour de la logistique

3. Rapprochement Limay et Nanterre

Discussion menée par Marceau Quantin au nom de la CPG.

Constitution d'un groupe d'entreprises nanterroises intéressées par un rapprochement, autour de Paprec Nanterre et Cemex Nanterre. Réunion prévue d'ici 10 jours pour partage d'informations et compréhension des attentes mutuelles.

Élargissement des réflexions au port de Bonneuil sur la demande d'Alain O'Jeanson (Paris Terminal) qui pense nécessaire de mener un projet à une échelle francilienne.

Le port de Limay demeure pour l'instant à l'écart des discussions, mais rapprochement avec le directeur du port.

Il ressort globalement une nécessité d'être en capacité de porter un projet commun pour fédérer des entreprises non gennevilloise à la CPG. Il faudra que la CPG soit en capacité de porter des projets d'envergure régionale pour attirer à elle de nouveaux adhérents. Les thématiques de la défense du fret fluvial et ferroviaire, ainsi que la préservation des emprises industrielles, semblent être celles qui sont le plus en capacité d'intéresser.

4. Besoins en transport et en restauration sur le port

Restauration

Le port de Gennevilliers avait lancé fin décembre 2019 un appel à projet pour rouvrir le Débarcadère. Opération infructueuse : aucun projet proposé n'était viable.

Il faudrait entre 1,5 et 3 millions d'€ pour rénover le Débarcadère fermé depuis 2017. Le port envisage donc deux options :

- Préservation du rôle de « restauration » dévolu à ce site. Il sera nécessaire de trouver un accord avec les entreprises du port afin qu'elles garantissent un minimum de recettes. Les marges sont trop faibles pour qu'une entreprise de restauration soit en capacité de rénover à ses frais le Débarcadère et pérenniser une activité économique dans le lieu. Le port ne pourra pas subventionner l'opération. On pourrait s'orienter vers un RIE qui reprendrait le modèle de Mamie Cocotte à Gennevilliers.
- Appel à un promoteur qui aurait un projet tertiaire avec peut-être un espace de logistique ou d'entrepôts. Un restaurant pourrait être installé au rez-de-chaussée. Le port aurait moins la main pour imposer ses vues. Possibilité que le promoteur s'abstienne de réaliser tout restaurant.

D'ores et déjà sur le port il y a :

- Class'Croute qui s'étend sur les anciens bâtiments de Fedex. Réhabilitation du bâtiment.
- Campanile qui a fini ses travaux et rouvert fin mai
- Une « épicerie-conteneur ». Concept utilisé dans d'autres zones industrielles qui va être implantée sur le port. C'est une microépicerie qui fournit des produits de première nécessité. Viendrait en remplacement des food-trucks qui n'ont pas réussi à durer.

Réflexions à mener avec les restaurants hors du port du côté de Villeneuve la Garenne, et voir avec la nouvelle équipe municipale ce qui pourrait être fait.

Transport

Les navettes RATP seront rétablies à partir du 22 juin, une fois que la RATP aura retrouvé sa masse salariale pré Covid19.

Un PDU avait été proposé l'an dernier, mais refusé par les entreprises du port. La loi LOM n'oblige plus à un PDU, mais à présent l'accès en transport doit obligatoirement être discuté tous les ans avec les représentants du personnel. Il est donc nécessaire que la question de l'accès au port continue d'être traitée.

L'expérimentation des pistes cyclables autour et dans le port menée par le Conseil départemental 92 durant la crise sanitaire s'avère infructueuse. Peu de salariés du port font du vélo et les embouteillages ont été trop importants, ralentissant l'activité économique de certaines entreprises. La CPG a envoyé un courrier à l'EPT à ce sujet.

Avant la crise sanitaire le port envisageait l'implantation d'un service de covoiturage sur le port. La CPG aurait dû enquêter auprès de ses membres quant à l'utilité d'un tel aménagement. Le Covid19 a empêché la poursuite du projet.

Aujourd'hui le port propose de lancer une étude macro-économique à 40 ou 50 000€ afin de connaître précisément les besoins des salariés. Les benchmarks réalisés dans d'autres zones portuaires ont démontré qu'il fallait impérativement deux conditions pour que l'étude soit réussie :

- Un unique porteur. Dans le cas présent le port.
- Une coopération active des entreprises. Il serait sûrement demandé aux entreprises de signer une charte afin qu'elles s'engagent à distribuer les questionnaires à leurs salariés, qu'elles donnent accès à leurs données personnelles pour savoir par exemple où habitent les salariés et enfin qu'elles accordent des rendez-vous avec leurs DRH et des visites des lieux.

5. Nouvel adhérent CPG : Portobelo

Entreprise d'intérim, créée par Sabine Terneaud, spécialisée sur la zone portuaire. La moitié des activités consiste en de l'intérim, l'autre moitié en du placement (embauche). Tous les métiers sont disponibles à l'exception de l'ingénierie et l'IT.

6. Impayés 2019

Quatre entreprises n'ont pas encore réglé leur cotisation.

7. Cotisations 2020

Lancement début juillet

Date de la prochaine réunion : 18 Septembre 2020 en visioconférence

Erwan LE MEUR
Président